



PUBLIÉ DEPUIS 1965

# LE PIONNIER

## EXPRESS

No.02 - Hiver 2018

## Spécial journée de la femme ♀

### DISCRIMINATION SYSTÉMIQUE DITE DE LA CAISSIÈRE ET 8 MARS

Nous sommes en 2018, l'équité salariale est une réalité pour nous à la SAQ, mais est-ce que nous avons l'égalité de fait ? Il y a une différence entre les deux termes. Il ne faut pas les confondre.

D'abord comment définir l'équité salariale ?

#### La discrimination systémique fondée sur le sexe

La discrimination systémique est une forme de discrimination qui relève d'un système, c'est-à-dire d'un ordre établi provenant de pratiques volontaires ou non, neutres en apparence, mais qui donne lieu à des écarts salariaux entre les emplois traditionnellement occupés par les hommes et ceux traditionnellement occupés par les femmes.

Les écarts salariaux dus à la discrimination systémique fondée sur le sexe s'expliquent principalement par trois facteurs :

#### • Les stéréotypes et les préjugés sociaux

La société a longtemps reposé sur une division sexuelle des tâches, les femmes étant cantonnées dans leur rôle de mère et d'épouse au foyer, alors que les hommes occupaient largement le marché du travail. Cette division stéréotypée des rôles sociaux a eu des effets sur les salaires versés aux femmes. Pendant une très longue période, on a estimé qu'un homme, en tant que soutien de famille, devait recevoir un salaire plus élevé que celui d'une femme, considéré comme un revenu d'appoint.

(Tiré de la CNESST)

On s'entend sur le fait qu'aujourd'hui, autant les femmes que les hommes sont les pourvoyeurs de leurs familles. Nous sommes chanceux, car à la SAQ, nous avons en effet cette équité salariale, d'ailleurs, nous venons de fêter nos 20 ans de cette loi mise en place en 1996. Mais ce n'est pas le cas partout, et je pourrais vous relever des centaines d'entreprises qui ne se conforment pas à la loi (peut-on en nommer ?). Beaucoup de travail reste encore à faire.

Mais qu'en est-il de l'égalité de fait ? L'égalité de fait est le partage des tâches entre femmes et hommes, celles-ci doivent être équivalentes autant au travail qu'à la maison. Je vous donne un exemple : à la maison, qui appelle le médecin pour prendre les rendez-vous des enfants ? Qui s'occupe de faire des lunches ? Qui s'occupe des factures ? Qui inscrit les enfants à l'école ? Qui reste à la maison quand les enfants sont malades ? Qui va acheter le linge des enfants pour l'école et qui rentre dans la cabine d'essayage ? Qui pense à la liste d'épicerie ? Qui fait les devoirs ? Au Québec, la proportion des charges mentales (partage des tâches) est évalué à 70 % pour les femmes et 30 % pour les hommes. L'égalité de fait repose à ce que le partage soit équitable. Nous n'avons pas l'égalité de fait au Québec.



Il en va aussi pour le travail. Nous avons tous des tâches à effectuer et elles sont pareilles pour tous, mais depuis un certain temps, certains membres m'abordent pour me parler d'un phénomène étrange se produisant à la SAQ. Certains gestionnaires se permettent de faire des distinctions entre les deux sexes. Dit haut et fort dans la succursale, on met les filles à la caisse parce que l'on a tellement coupé d'employés que pour faire une réception, on préfère avoir des gars, ça va plus vite. Et là, je ne parle pas de ceux qui préfèrent rester à la caisse ou vice versa. Je parle de faits évoqués par des gestionnaires rapportés par des employés. Cela est tout simplement inacceptable. On appelle cette situation la discrimination systémique dite de la caissière. Si cela se produisait dans votre succursale, il est primordial d'en faire part à votre syndicat. Nous ne voulons en aucune façon que les millions de coupures affectent notre façon de travailler. Des reculs, on en voit tous les jours, on est dans l'air Trump, et plus que jamais, les droits des femmes sont remis en question. Bon, je ne dis pas qu'à la SAQ on est en danger, mais si on laisse un simple événement passé comme mettre les femmes à la caisse et les hommes sur le stock, on affectera notre égalité de fait. Soyons vigilants et gardons en tête les batailles gagnées par nos pionnières, nous devons les conserver et toujours être à l'affût afin de ne pas nous les faire enlever.

Féministe tant qu'il le faudra ! Est le terme du Collectif 8 mars de cette année. Il fait référence à la dénonciation des agressions sexuelles qui a emmené le mouvement [#metoo](#) lancé par l'actrice, Alyssa Milano, le 15 octobre dernier. Cette vague a été un vrai tsunami, d'autres ont suivi avec le [#balancetonporc](#) par la journaliste française, Sandra Muller. Donc, on continue le mouvement avec le [#etmaintenant](#) introduit par Aurélie Lanctôt et Léa Clermont-Dion. Cette thématique de la Journée internationale de la femme se veut affirmative, on est féministe et on le restera. Pour savoir ce qui se passe dans votre région, consultez votre Conseil central.

[www.csn.qc.ca/actualites/les-activites-entourant-le-8-mars-2018-en-region/](http://www.csn.qc.ca/actualites/les-activites-entourant-le-8-mars-2018-en-region/)

Bon 8 mars, SAQUIENNES !

**Geneviève Després**  
16,19 COS, #23107

**Comité de la condition féminine SEMB**  
**Présidente du comité de la condition féminine FEESP-CSN**  
[Gdespres@semb-saq.com](mailto:Gdespres@semb-saq.com)

Pour tout commentaire ou plainte dans la confidentialité, je suis là pour vous.

